

Montréal, le 1 décembre 2023

Par dépôt électronique (SDÉ)

Me Hugo Sigouin-Plasse
Directeur exécutif
Affaires juridiques
Énergir s.e.c.
1717, rue du Havre
Montréal (Québec) H2K 2X3

**OBJET : Demande concernant la mise en place de mesures relatives à
l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable
Dossier R-4008-2017 – Étape E**

Maître Sigouin-Plasse,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu votre correspondance du 30 novembre 2023 requérant un délai additionnel pour le dépôt des commentaires d'Énergir sur les demandes de remboursement de frais dans le cadre du dossier susmentionné.

Compte-tenu des motifs invoqués, la Régie accorde à Énergir le délai demandé et attendra donc le dépôt de ces commentaires au plus tard **le 8 décembre 2023 à 12h.**

Veillez agréer, Maître Sigouin-Plasse, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Natalia Lis

Natalia Lis pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/nl